



# Déterminer la date de prescription d'une facture

Conseils pratiques publié le 02/04/2025, vu 2755 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

**Il est important de déterminer si la facture que vous souhaitez réclamer est ou non prescrite. En effet, dans ce cas où une facture est prescrite, vous ne pouvez plus passer par la justice pour vous faire payer.**

## 1) Qu'est-ce que le délai de prescription ?

Le délai de prescription est le délai au terme duquel il n'est plus possible d'agir devant les tribunaux pour obtenir le règlement d'une [facture impayée](#), même si celle-ci est due. Celle-ci est alors considérée comme perdue.

La prescription a pour but d'éviter qu'une dette ne devienne exagérément lourde en cas de paiements récurrents (loyers, charges...) ou de sanctionner un créancier négligent qui pourrait, ensuite, réclamer des indemnités ou des intérêts de retard.

Une fois le délai de prescription écoulé, vous ne pouvez plus demander le paiement d'une facture en justice. En revanche, la [voie amiable](#) (courriers, emails, [appels téléphoniques](#)...) reste possible.

## 2) Quel est le délai de prescription d'une facture ?

Le délai de prescription d'une facture varie selon :

- la qualité du client : est-ce un particulier ou un professionnel ?
- la nature de la vente ou de la prestation.

### a) Votre client est un particulier

Vous disposez de 2 ans pour demander en justice le paiement d'une facture, quelle que soit la nature du contrat (article L218-2 du Code de la consommation).

Des délais de prescription spécifiques ont cependant été mis en place pour certaines prestations :

- 5 ans pour les factures relatives aux charges de copropriété,

- 5 ans pour les factures relatives aux loyers et charges locatives – hors HLM,
- 1 an pour les factures relatives au téléphone et internet.

Une fois le délai de prescription dépassé, vous ne pouvez plus saisir le juge pour contraindre votre client à payer. Le Code de la consommation impose en effet au juge de rejeter d'office une action en paiement dès lors que celle-ci intervient après le délai de prescription (article L141-4 du Code de la consommation).

## **b) Votre client est un professionnel**

Vous disposez de 5 ans pour demander en justice le paiement d'une facture, quelle que soit la nature du contrat (article L110-4 du Code de commerce).

Des délais de prescription spécifiques ont cependant été mis en place pour certaines prestations :

- 5 ans pour les factures relatives aux charges de copropriété,
- 5 ans pour les factures relatives aux loyers et charges locatives,
- 1 an pour le transport de marchandises,
- 1 an pour les factures relatives au téléphone et internet.

L'article 2254 al. 1 du Code civil vous autorise cependant :

- à réduire ou à augmenter le délai de prescription, dès lors que ce nouveau délai n'est pas inférieur à 1 an ou supérieur à 10 ans,
- à ajouter des causes de suspension ou d'interruption de la prescription.

Notre guide complet pour recouvrer vos factures impayées rapidement et efficacement :


[Récupérer une facture impayée 2025](#)

## Récupérer une facture impayée 2025



Vous avez une facture qui tarde à être payée, mais vous avez besoin d'aide pour savoir quelles démarches entreprendre ?

Mise en demeure, lettre de relance, pénalités de retard, injonction de payer, assignation en paiement... Nous vous explique quelle est la démarche la plus adaptée à votre situation !

 Je télécharge mon guide →

### Sur le même sujet :

- [Récupérer une facture impayée](#)
- [Factures : mode d'emploi](#)
- [Devis : mode d'emploi](#)
- [Guide pratique de la SAS et de la SASU 2023-2024](#)
- [Guide pratique de la SARL 2022-2023](#)
- [Guide pratique du chef d'entreprise 2023](#)
- [Comment faire face à un impayé ?](#)
- [Quel recours contre une facture impayée ?](#)
- [Comment recouvrer une petite créance \(moins de 5 000 €\) ?](#)
- [Comment recouvrer une facture impayée à l'étranger ?](#)
- [Quel est le délai maximum pour régler une facture ?](#)
- [Quel délai de prescription pour une facture ?](#)
- [Que faire lorsqu'un client rencontre des difficultés à payer sa facture ?](#)
- [Comment obtenir un délai de grâce ?](#)
- [Comment obtenir un délai de paiement ou une remise de dette de l'URSSAF ou des impôts ?](#)
- [Droit de rétention en cas d'impayé : conditions et procédure](#)
- [Comment contester une facture ?](#)
- [Que faire en cas de litige commercial ?](#)

Notre guide complet pour recouvrer vos factures impayées rapidement et efficacement :  
[Récupérer une facture impayée 2025](#)